

Le langagier

Bulletin linguistique du Département d'études françaises et de traduction

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305
Télec. : (705) 675-4885

Université Laurentienne
Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6
langagier@nickel.laurentian.ca

ISSN 1201-7493

Équipe : - rédaction : Pascal Sabourin
- lecture d'épreuves : Ali Reguigui
- mise en page : Béatrice Dubé-Prévost

10^e année, N° 50, ©décembre 2002

Dans ce numéro :

Batterie / Budget / *Bullying* / Canette /
Carolers (mot anglais) / Chalet / Chevreu, écureu /
Réservoir / Tan, tanin, tanné, tannant /
Viticole, vinicole



Pensée langagière : «*L'histoire des mots est un préalable favorable, peut-être même indispensable, à celle des idées, de la pensée et du sentiment.*»

(Alain Rey,
Dictionnaire historique de la langue française)



BATTERIE

Une lectrice qui préparait sans doute ses plats de Noël nous demande pourquoi on dit «une **batterie** de cuisine» en parlant des ustensiles de cuisson? Quel rapport avec la **batterie** de l'automobile, la **batterie** d'un orchestre, la **batterie** d'une grange de ferme?

En français, le mot **batterie** a donné lieu à de nombreuses applications, toutes issues de deux sens du verbe **battre** (dont **batterie** dérive). D'abord, le sens guerrier de pièces d'artillerie réunies pour **battre** une position ennemie; puis, l'ensemble des ustensiles de cuisine faits de métal **battu**. Si nos marmites ne sont plus fabriquées selon ce procédé (à l'exception, peut-être, de certaines régions d'Afrique et d'Asie), il reste que l'expression «**batterie** de cuisine» perdure, même à l'époque des marmites façonnées au rayon laser et aux ultrasons!

Quant à la **batterie** de l'automobile, il faut rappeler que cette source électrique est constituée de plusieurs cellules accumulatrices de courant (normalement six dans la voiture moderne). Le nom correct de cet appareil est **batterie d'accumulateurs**, c'est-à-dire, un ensemble d'accumulateurs.

Certains lecteurs auront vécu, étant jeunes, l'expérience d'aller «tasser le foin sur la **batterie**» (ou s'y amuser à d'autres

jeux champêtres avec les cousins et cousines du rang 2!). La **batterie** était une pièce à l'intérieur d'une grange où, anciennement, l'on **battait** le grain. Son plafond bas était fait de grosses poutres capables de supporter le poids du foin qu'on entassait dessus. Enfin, la **batterie** de l'orchestre réunit les deux sens du verbe **battre** : battre les tambours, certes, mais aussi la réunion d'un ensemble d'instruments à percussion.

BUDGET

Comme plusieurs centaines de termes (chêne, aulne, menhir, char, alouette, ambassade, braguette, bouleau, ruche, guenille, souche, luge, brochet, etc.) **budget** tire son origine de la langue d'Astérix, le gaulois. Le mot a eu plusieurs formes successives en français (*bowgette*, *boget*, *bougette*, etc.) et c'est sous l'ancienne forme *bougette* que l'anglais l'a emprunté au français, avec le sens de «petit sac, bourse».

Comment le terme vient-il à désigner l'état des revenus et des dépenses d'un organisme, notamment d'un gouvernement? Au XVIII^e siècle, le chancelier de l'Échiquier d'Angleterre devait déposer ses prévisions financières pour l'année suivante. On disait alors de lui : «*He is opening his budget*» (c'est-à-dire : il ouvre le sac d'argent du Royaume). Par métonymie, le mot s'est dit de l'état financier lui-même. C'est au XVIII^e siècle que le terme **budget** est revenu en France sous cette forme et avec ce sens. En somme, l'ancien mot français *bougette* a fait «une virée» en Angleterre et a acquis le «d» anglais. Heureusement, car nous serions encore à prononcer *bougette* comme on prononce *bougie*!

BULLYING

Ce terme présente une difficulté particulière, tant en anglais que dans la recherche de ses équivalents français, car ses applications évoluent constamment au gré des changements dans les valeurs morales et les comportements sociaux.

La forme la plus répandue de ce comportement, ce sont les bousculades entre un jeune dominateur et sa victime. Le **bully** s'en prend physiquement à sa victime. Mais il existe des formes plus subtiles du comportement comme le harcèlement verbal, les brimades répétées, l'intimidation physique et verbale, etc. L'anglais possède différents termes pour exprimer ces nuances (*victimization*, *physical aggression*, *harassment*, etc.), mais préfère utiliser **bullying** pour traduire tous ces types de comportement.

Quels termes avons-nous en français? Plusieurs, justement, et c'est ce qui brouille la piste. Au Québec, on a créé **taxage** pour décrire une situation où des jeunes prélèvent une «taxe» auprès d'autres jeunes en leur volant des objets personnels près des écoles, dans le métro, dans les autobus (voir *Le Grand dictionnaire terminologique* de l'OLF). Ce mot passera-t-il à l'usage général? Il est permis d'en douter, car le terme **taxage** ne décrit pas, en soi, la sorte de comportement, mais plutôt son résultat. Par ailleurs, dans l'esprit d'un utilisateur moyen, **taxage** évoque plutôt l'activité d'un gouvernement assoiffé de revenus!

Aggression est un autre équivalent possible à **bullying**. C'est un mot fort, cependant, et il faut le réserver pour les cas de violence manifeste (physique et verbale). Au milieu de l'échelle d'intensité, le mot **harcèlement** correspond à des situations où le personnage dominant attaque (surtout verbalement) et tourmente une victime. Au bas de cette échelle, nous avons **intimidation**, terme assez répandu dans le milieu scolaire, les médias et les agences. Il faut noter, toutefois, que ce terme n'a pas la force que l'on prête généralement à **bullying**. Certains suggèrent **victimisation** pour décrire le geste d'un dominant contre un dominé. Le problème est que, en français, le mot décrit l'attitude d'une personne qui se pose elle-même en victime dans le but de susciter chez autrui un sentiment de pitié ou de culpabilité.

En bout de ligne, il est possible que le français retienne le terme anglais **bullying**

pour décrire toutes les nuances de ce type de comportement. Qu'en pensez-vous?

CANETTE

L'histoire de **canette** (peut aussi s'écrire **cannette**) est un bon exemple d'un ancien terme qui «repren du service» à la faveur de l'impulsion d'une autre langue, en l'occurrence l'anglais.

Au XIV^e siècle, **canette**, diminutif de **cane**, avait effectivement le sens de petit vase, petit récipient. Le terme désignait surtout une petite bouteille (en verre) servant à contenir de la bière. En France, on utilise encore **canette** dans ce sens pour les récipients de bière et de jus. Au Canada, sous l'influence de l'anglais *can*, on a appliqué le terme à la boîte métallique dans laquelle on commercialise la bière et les boissons gazeuses.

CAROLERS (mot anglais)

Une fidèle lectrice demande s'il existe un équivalent français au terme anglais *carolers* (personnes qui vont de porte en porte en exécutant des chants de Noël).

D'abord, notons que le terme anglais *carol* est un emprunt à l'ancien français *carole*. Il s'agissait d'une danse populaire durant laquelle les participants faisaient la ronde en se tenant par la main et en chantant. Malheureusement, l'ancien mot français n'a pas survécu, mais nous pourrions imaginer la suite si le terme s'était maintenu. D'abord, la création du verbe *caroler* (l'action de chanter en groupe en se divertissant), puis un substantif, *caroleur* (la personne qui chante en groupe), etc. Est-ce que l'influence du verbe anglais *to carol* et du substantif *caroler* est suffisante pour ramener à la surface notre ancien mot français *carole*? *Le Langagier* de l'an 2025 relèvera peut-être ces termes!

CHALET

Ah! l'hiver! Le ski, la montagne...et le **chalet** dans les Laurentides!

Si le terme nous lance vers les Laurentides, nous pensons aussi à la Suisse. Et avec raison, puisque le mot **chalet** vient de la région romande de ce pays, du mot *cala* «abri». Anciennement, il s'agissait de simples abris en montagne utilisés par les paysans et les bergers. Le mot a ensuite désigné une maison de campagne assez bien équipée qui servait aux loisirs et au repos. Au Canada, certains bâtiments autrefois appelés **camp**s sont devenus de véritables **chalets** en raison de leur confort (eau courante, électricité, lave-vaisselle, etc.). (Voir notre numéro 49, au mot **camp**.)

CHEVREU, ÉCUREU

Dans notre numéro 45 (novembre 2001), nous avons parlé de l'origine du mot

chevreuil. Un lecteur nous demande pour quoi on entend souvent le nom de cet animal prononcé **chevreu**. À ce terme, ajoutons **écureuil**, que l'on entend aussi prononcé **écureu** au Canada. Comment s'expliquent ces prononciations?

La génération de nos parents l'ignorait sans doute, mais elle utilisait des prononciations liées aux anciennes formes de ces deux termes. **Chevreuil** a d'abord eu la forme *chevrol*, puis *chevreul*. C'est en 1680 qu'on a reformé le terme sur le modèle des mots en -*euil* (*deuil*, *écueil*, *fauteuil*, etc.). Ainsi, *Chevreul* (prononcé **chevreu** en raison de l'amuïssement de la consonne finale) s'est écrit et prononcé **chevreuil**. Cependant, la prononciation de la nouvelle graphie n'est pas passée dans la langue populaire de certaines régions de France. Les premiers arrivants Français ont appliqué le terme qu'ils connaissaient, *chevreu*, à l'espèce de cervidés rencontrés au Canada : le cerf de Virginie.

Écureu a connu une évolution semblable. Il est intéressant de noter que le petit animal attire l'attention des humains depuis plusieurs millénaires. Les Grecs le nommaient *skiouros* (de *skia*, mot d'origine indo-européenne signifiant «ombre», et de *oura*, «queue») c'est-à-dire un animal qui fait de l'ombre avec sa queue! Quelle belle image, mais que le terme français **écureuil** ne traduit plus. Comme **chevreuil**, le mot a eu la forme *escureul*, prononcé **escureu** par amuïssement du «l» final.

Si vous entendez ces deux termes prononcés **chevreu** et **écureu**, ne tirez pas sur le locuteur : il s'agit tout simplement d'une prononciation ancienne qui survit encore de nos jours en dépit des efforts des grammairiens, des réformateurs de l'orthographe et des professeurs de français!

RÉSERVOIR

Certains mots, à force d'usage et de glissements de sens, n'évoquent plus la réalité qui leur a donné naissance. À preuve, **réservoir**. Lorsqu'on prononce ce terme, l'image d'un récipient vient immédiatement à l'esprit (un **réservoir** d'essence, par exemple).

Pourtant, les terminaisons -oir en français expriment d'abord la fonction d'un objet. Ex. : gratter/grattoir, trotter/trottoir, sécher/séchoir. Dérivé du verbe **réserver**, le mot **réservoir** a d'abord exprimé la fonction de cet objet, soit un récipient servant à «**réserver**» des produits solides ou liquides pour un usage ultérieur. Cette idée n'est plus perçue aujourd'hui dans le terme **réservoir**, car ce dernier, par le phénomène de la métonymie, désigne essentiellement l'objet lui-même.

TAN, TANIN, TANNÉ, TANNANT

Voici une belle brochetée de termes dont l'origine remonte au gaulois. Lorsque vous entendez l'expression «Je suis

tanné!» songez-vous au tannage du cuir, à la fabrication du vin? Non? Pourtant, il le faudrait!

Tan vient du gaulois *tann*, «chêne», terme qui désignait surtout l'écorce du chêne. On pulvérisait cette écorce pour en faire du **tanin**, substance acide qui rendait les peaux imputrescibles (qui ne peuvent se putréfier). En viticulture, le **tanin** est la substance extraite de la tige et des pédoncules de la grappe de raisin qui entre dans la préparation du vin rouge et en forme le caractère.

Le **tanin** donne une couleur brun clair au cuir. Par extension, on a donc appliqué l'adjectif **tanné** à la couleur que prend la peau sous l'effet du soleil. Ex. : «Le climat chaud de la Californie lui a **tanné** la peau». Aujourd'hui, on utilisera un terme moins «grossier», plus rehaussé, comme bronzé, hâlé, bruni. Par allusion à l'effet du tannage sur le cuir, **tanné** a acquis le sens figuré de «fatigué, ennuyé». Ex. : «Il parle, parle et parle toujours de lui-même et je suis **tannée!**». Littéralement, «son comportement a sur moi l'effet du **tanin**».

Au Canada, on utilise l'adjectif **tannant** depuis le XVIII^e siècle pour décrire une personne fatiguée, importune, lassante, et (pour les enfants), indisciplinée, déplaisante. Ex. : «Cette année, j'ai deux ou trois **tannants** dans ma classe de 4^e!»

VITICOLE, VINICOLE

Voici deux jumeaux, dira-t-on! Pas tout à fait! La source de ces termes nous aidera à en comprendre la différence.

Viticole est formé de deux éléments latins : *viti* «vigne», et *cole* «cultiver». Une région **viticole**, c'est donc une région où l'on cultive la vigne. Pour sa part, **vinicole** est constitué de deux éléments latins : *vini* «vin», et *cole* «cultiver». Une région **vinicole**, c'est donc une région qui cultive la vigne en vue de produire du vin. Pas de différence? Parfois, toute une différence! Lorsque vous préparez votre propre vin, vous achetez des raisins qui peuvent venir d'une région qui se spécialise dans la culture et l'exportation du raisin. C'est une région **viticole**. Par contre, si vous achetez votre Beaujolais à la régie, vous êtes assuré que ce vin vient d'une région **vinicole** (qui a produit ce vin).

◆ ◆ ◆

